



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55798

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2026

ÉDITÉ LE

04/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 14 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER B 385 111 869 RCS

Siret : 385 111 869 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5011571

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 29500960 X 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 29500960 X 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/11/2025

Raison sociale : QUENET

7 RUE DE L'ODET
SAINTE MARINE
29120 COMBRIT

Téléphone : 02 98 56 33 42

Portable : 06 74 76 70 61

Fax :

Site Internet :

E-mail : quenet-francois@orange.fr

Responsabilité légale :

QUENET PHILIPPE CO-GÉRANT / QUENET JEAN FRANÇOIS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/12/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/12/2024
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/12/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/12/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.